

Le modèle de foresterie communautaire d'AGIR

Une approche fondée sur la gouvernance locale et la collaboration avec l'industrie, qui favorise l'acceptabilité sociale et contribue à la vitalité économique et sociale des communautés de la MRC de Maria-Chapdelaine

CIFQ

3 décembre 2025

Michel Bouchard, directeur général

Plan de la présentation

- ▶ AGIR:
 - ▶ Présentation de l'organisme
 - ▶ Vidéo « Découvrez AGIR », une entreprise d'économie sociale
 - ▶ Mission
- ▶ Historique et contexte de création d'AGIR
- ▶ AGIR aujourd'hui:
 - ▶ Champs d'expertises
- ▶ Les innovations dans le modèle de partenariat avec l'industrie forestière
- ▶ Retombées dans le milieu, quelques exemples
- ▶ AGIR, un modèle inspirant pour le futur
- ▶ Reconnaissance nationale!

Présentation de l'organisme: AGIR, un regroupement de corporations dynamiques

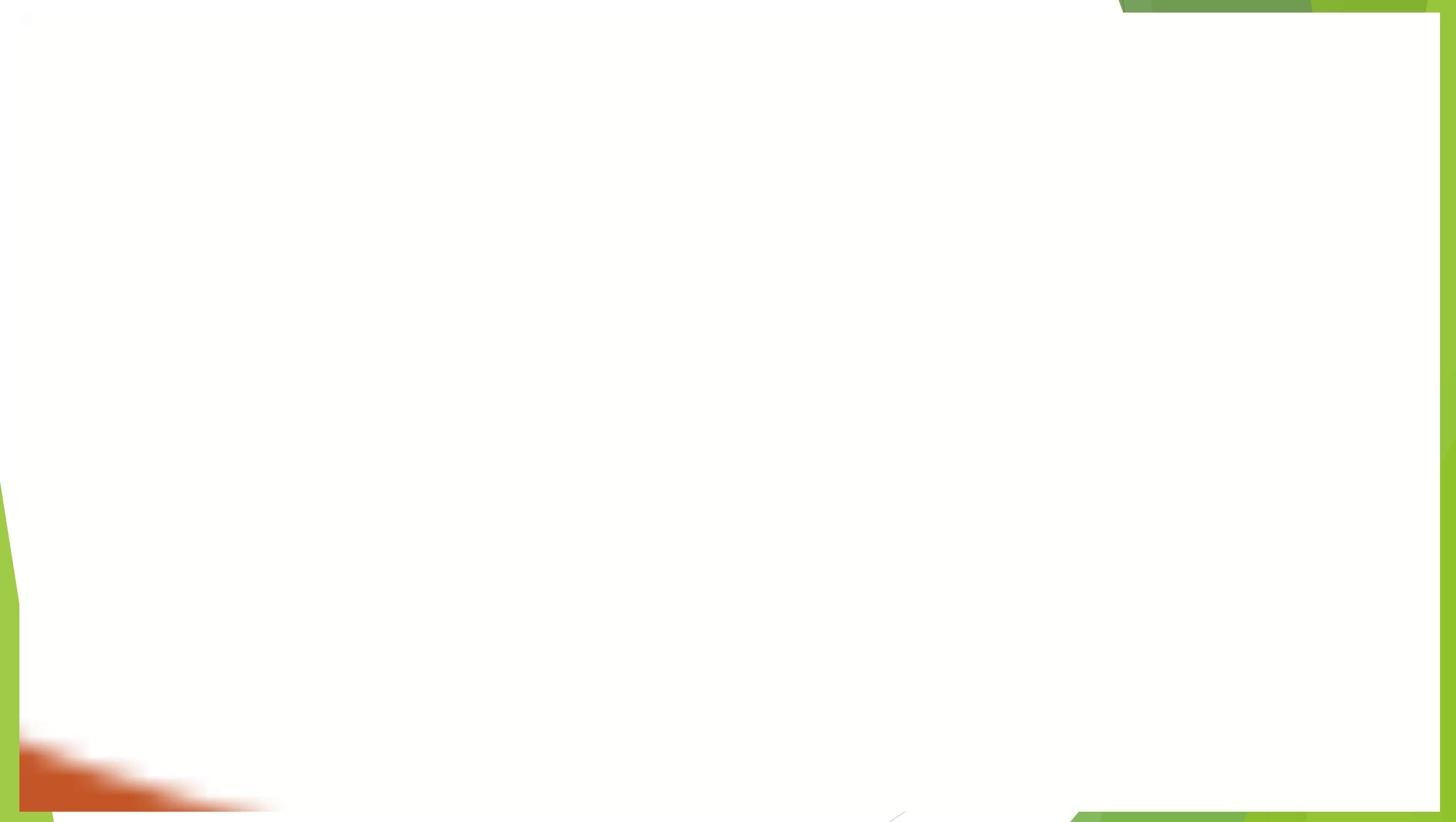
- ▶ AGIR, c'est:
 - ▶ Un OBNL (depuis 2000)
 - ▶ 10 employés (60 au total)
 - ▶ 13 corporations membres (une pour chaque localité de la MRC Maria-Chapdelaine)
 - ▶ Des retombées socio-économiques directes pour les communautés
 - ▶ Un réseau d'économie sociale très actif dans son milieu
 - ▶ Un modèle unique de prise en charge par les communautés et de partenariat volontaire avec l'industrie forestière



AGIR, une entreprise d'économie sociale

- ▶ <https://www.youtube.com/watch?v=F2vajk5oAhE>





AGIR, une entreprise d'économie sociale

C'EST QUOI UNE ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE?

Une entreprise d'économie sociale est une organisation qui place **l'humain et la communauté** au cœur de ses activités.

Son objectif principal n'est pas seulement le profit, mais aussi de **répondre à des besoins** sociaux, culturels ou environnementaux, tout **en restant économiquement viable**.

LES AVANTAGES D'UNE ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE

Elles créent des **emplois locaux** et soutiennent le développement social.

Les **décisions** sont souvent prises de manière **collective**, impliquant employés et membres.

Elles **réinvestissent leurs profits** pour renforcer leurs missions sociales plutôt que de les distribuer uniquement aux actionnaires.

Elles trouvent des **solutions créatives** à des **problèmes sociaux** ou **environnementaux**.

AGIR: Mission et valeurs

► Mission

« Fournir, à nos membres et clients, une expertise [...] visant à maximiser les retours financiers pour nos membres tout en favorisant les retombées économiques, sociales, environnementales, au sein de nos communautés locales. Les principes de la gestion intégrée des ressources et du développement durable guident l'ensemble de nos activités, dans une saine utilisation des ressources naturelles situées à proximité des collectivités. »



AGIR: Historique et contexte de création

- ▶ Pourquoi existons-nous?
- ▶ 1994 = Mise en place des premières corporations forestières (mouvement local) et début du partenariat avec l'industrie forestière
- ▶ 1999 = Bilan des interventions des corporations locales de développement en milieu forestier incluant des recommandations
- ▶ AGIR = regroupement des corporations membres (5 corporations en 2000). Le regroupement permet d'avoir du personnel technique forestier, **c'est le début de la mutualisation des services**
- ▶ 2 employés en 2000
- ▶ La force d'une équipe et d'un réseau, attirer la main-d'œuvre qualifiée et compétente
- ▶ 2008 AGIR obtient sa charte



Champs d'expertise

- ▶ Opérations et aménagement forestiers
- ▶ Agroforesterie/Agroenvironnement
- ▶ Gestion environnementale et biodiversité
- ▶ Aménagement récrétouristique
- ▶ Foresterie urbaine



AGIR aujourd'hui...

Corporations membres

- ▶ **13 corporations** membres
- ▶ Chaque corporation est un OBNL
- ▶ Chaque OBNL dispose d'un Conseil d'administration formé de bénévoles qui proviennent de leur communauté (gouvernance locale)
- ▶ Au total, **plus de 90 bénévoles** au cœur des CA
- ▶ Population totale de la MRC: 24 000 personnes



AGIR aujourd'hui... Corporations membres (13)

- ▶ Corporation des Jardins Forestiers St-Stanislas
- ▶ Corporation d'Aménagement Forêt Normandin
- ▶ Corporation de Développement des Ressources de Ste-Elisabeth-de-Proulx
- ▶ Comité forêt environnement de St-Thomas-Didyme
- ▶ Association de développement St-Eugène
- ▶ Comité de développement de Girardville
- ▶ Corporation de développement économique et communautaire de St-Augustin-de-Dalmas
- ▶ Association régionale de développement unifié, Dolbeau-Mistassini
- ▶ Comité forêt habitée St-Edmond-les-Plaines
- ▶ Corporation de Gestion forestière de Notre-Dame-de-Lorette
- ▶ Corporation de soutien économique de Pérignonka
- ▶ Société de développement de Ste-Jeanne-d'Arc
- ▶ Comité de développement économique d'Albanel



Pour bien comprendre AGIR et son fonctionnement (volet opérations forestières):

- ▶ Offre un service clé en main livré usine au client (Domtar) en s'occupant: administration, supervision, voirie, entretien, transport, récolte;
- ▶ S'associe avec des entrepreneurs qui répond à ses standards (AGIR n'est pas propriétaire de machinerie);
- ▶ Dispose d'une équipe technique et professionnelle (4 tech. for. (+1 stagiaire l'été) / 2 ing.f./ 1 biologiste / 1 chargé de projet et 1 comptable)
- ▶ Est responsable de la gestion contractuelle avec les clients (service clé en main)
- ▶ Redistribue une part des profits parmi les 13 OBNL membres qui décident comment disposer des sommes dans leur collectivité pour répondre à des besoins

L'innovation dans le modèle de partenariat avec l'industrie forestière, les faits saillants

- ▶ Aujourd'hui, Domtar fournit à AGIR des occasions d'affaires via une Entente d'approvisionnement à portée communautaire:
- ▶ L'exploitation des ressources forestières publiques à proximité des communautés sont déléguées en partie à AGIR par le BGA
- ▶ Un partenariat qui évolue, qui se raffermi et qui se renouvelle depuis plus de 30 ans
- ▶ Entente de services pour une durée de 5 ans
- ▶ Pour un volume de 200 000m³ annuellement





L'innovation dans le modèle de partenariat avec l'industrie forestière, les faits saillants

- ▶ **La suite:**
- ▶ L'objectif étant d'assurer un niveau de retombées socio-économiques intéressants pour les communautés forestières sur l'ensemble du territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine
- ▶ AGIR est spécialisé dans les opérations forestières dans les zones de proximités des communautés où règne le multi-usage (citoyens, villégiateurs, randonneurs, chasseurs, pêcheurs, motoneigistes et quadistes, etc.)

L'innovation dans le modèle de partenariat avec l'industrie forestière, les faits saillants

- ▶ La suite:
- ▶ Favorise une foresterie durable et la conciliation des usages
- ▶ Maximise les retombées locales dans les 13 villages via les 13 corporations locales membres
- ▶ Aménagement dans la forêt de proximité assurant l'acceptabilité sociale, l'accès au territoire, fournisseur fiable et compétitif pour l'industrie
- ▶ AGIR est comme un médiateur pour encourager le dialogue entre l'industrie forestière et les communautés locales, favorisant la compréhension mutuelle

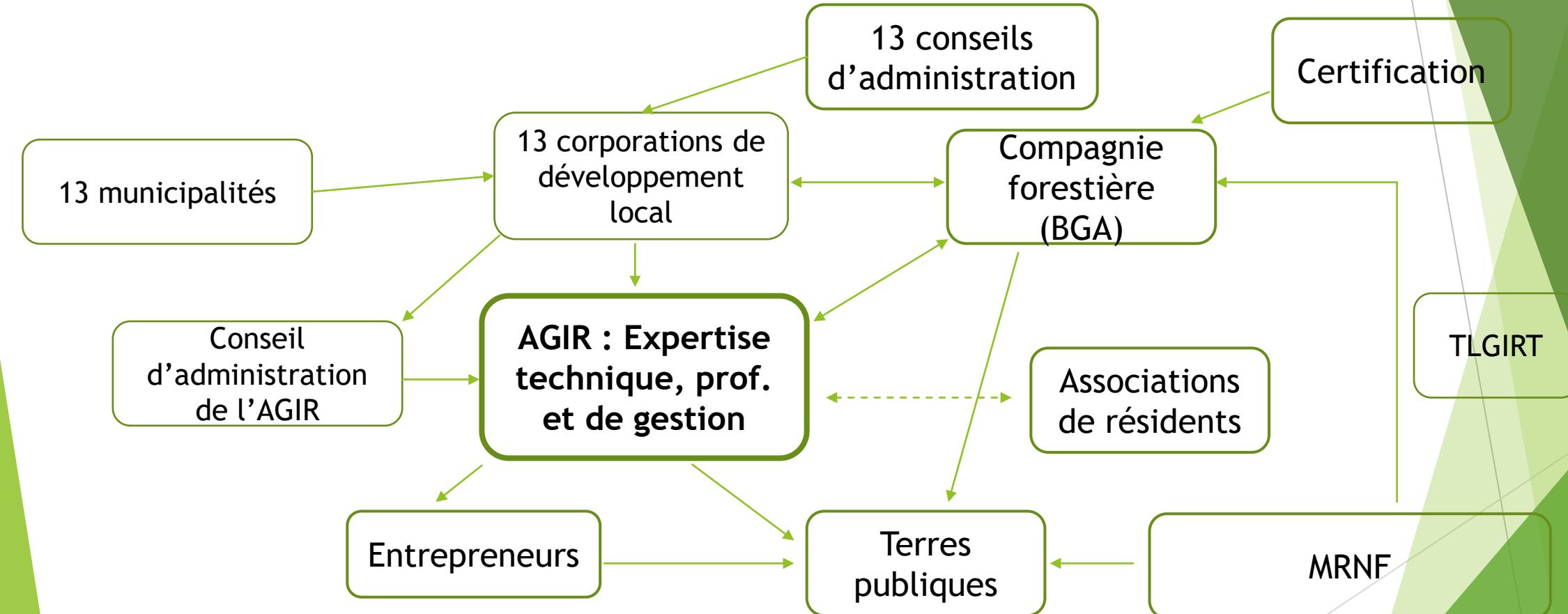


L'innovation dans le modèle de partenariat avec l'industrie forestière, les faits saillants

- ▶ La suite:
- ▶ En plus de permettre des retombées concrètes et directes dans le milieu, AGIR s'assure que les besoins et les inquiétudes des résidents sont pris en compte dans les décisions industrielles
- ▶ Toujours en partenariat avec les acteurs du milieu, les activités d'AGIR se prêtent bien aux essais de technologies nouvelles et de nouveaux procédés
- ▶ Modèle de gouvernance unique à l'échelle municipale
- ▶ AGIR joue le rôle d'organisme pivot
- ▶ Les conseils d'administration sont bénévoles

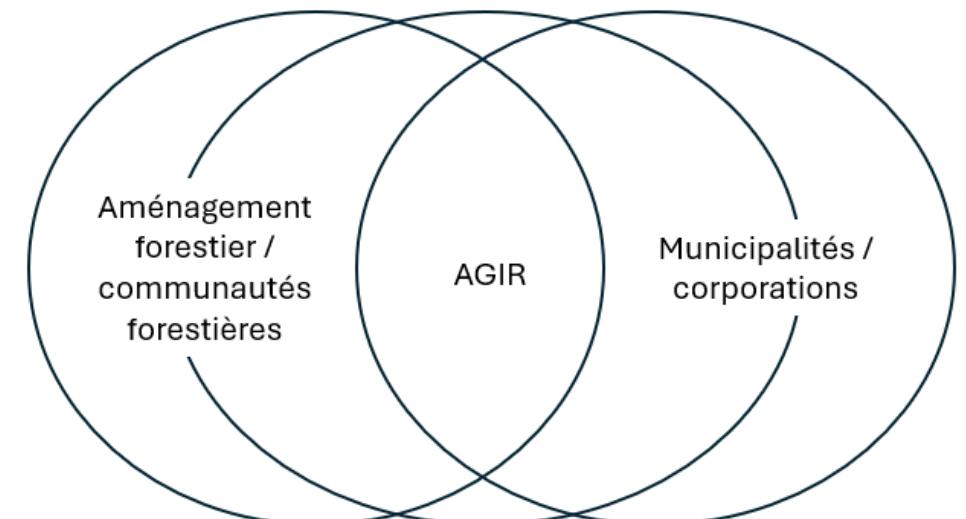


L'innovation dans le modèle de partenariat avec l'industrie forestière, une gouvernance innovante



L'innovation dans le modèle de partenariat avec l'industrie forestière, une gouvernance innovante

- ▶ Les structures se soutiennent mutuellement, assurent plusieurs lieux de délibération, de gouvernance.
- ▶ Les personnes bénévoles sont appuyées dans leur mission, construction progressive du modèle et des connaissances.
- ▶ Historique d'ententes mutuellement bénéfiques pour l'industrie et les corporations locales via AGIR comme organisme pivot
- ▶ AGIR, un organisme pivot qui assure la traduction des connaissances spécialisées en foresterie auprès du milieu municipal et en traduisant les objectifs des municipalités en actions sur le territoire forestier.



L'innovation dans le modèle de partenariat avec l'industrie forestière (en résumé)

Partenariat historique et volontaire avec l'industrie forestière

Depuis plus de 30 ans, aujourd'hui avec Domtar et les communautés via AGIR, travaillent ensemble pour garantir une harmonie et l'acceptabilité sociale dans l'utilisation multiusages du territoire forestier.

Développement local

Ce partenariat favorise la création d'emplois au sein de la MRC et les retombées économiques permettent la réalisation de projets structurants dans les communautés locales

AGIR est un outil d'acceptabilité sociale, de vitalisation des communautés et d'innovation

L'innovation dans le modèle de partenariat avec l'industrie forestière, dans nos opérations



Voyage de baguettes (billes 8-10 pieds)



Voyage de bois marchand (billes 16 pieds)

L'innovation dans le modèle de partenariat avec l'industrie forestière, dans nos opérations

- ▶ Récolte de houppiers de sapin et d'épinette noire pour la production d'huiles
- ▶ Récolte de bois sec et sain « mort » pour la production de bioénergie

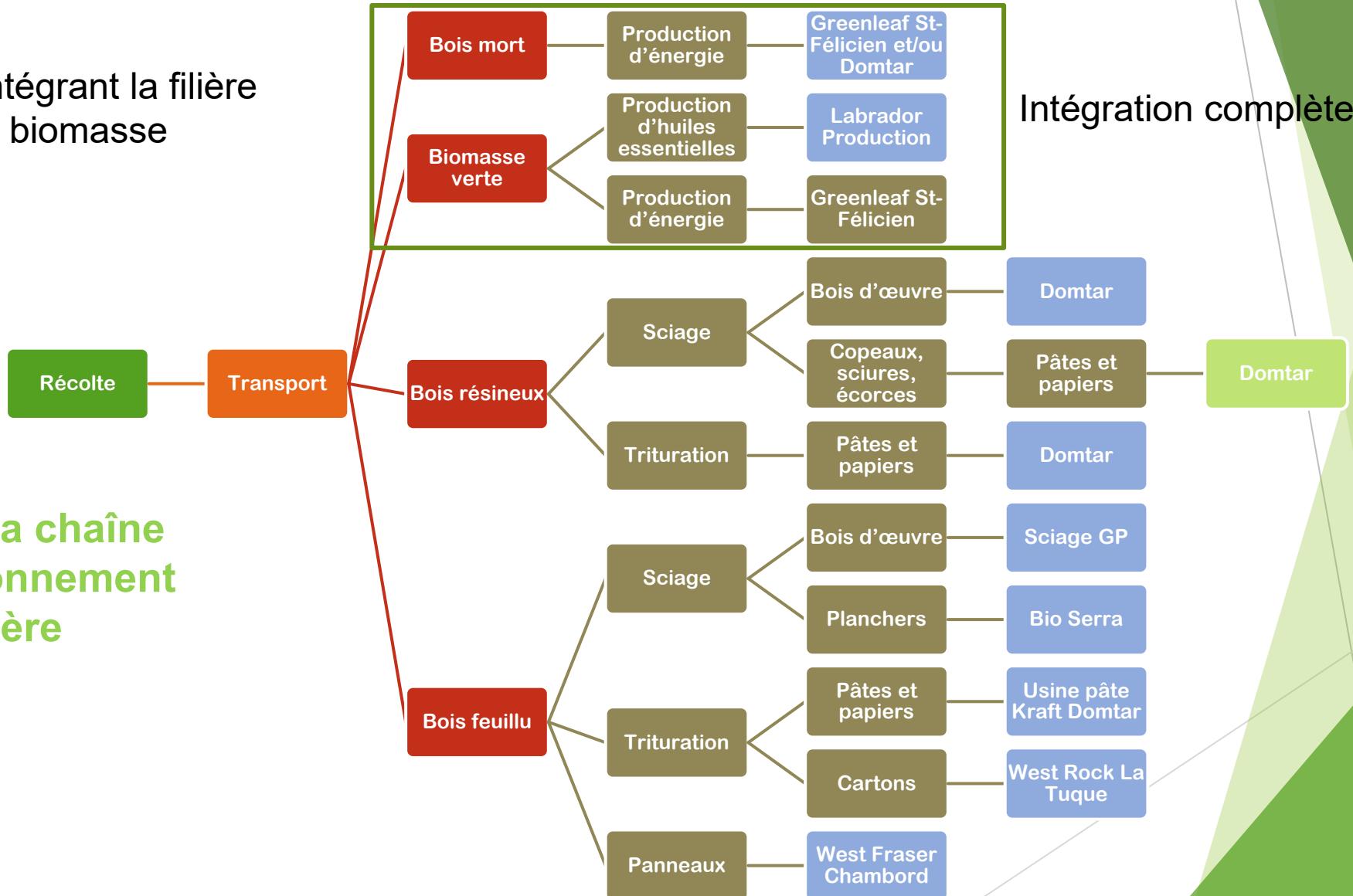


L'innovation dans le modèle de partenariat avec l'industrie forestière, dans nos opérations

En intégrant la filière biomasse

Intégration complète

Portrait de la chaîne d'approvisionnement forestière



L'innovation dans le modèle de partenariat avec l'industrie forestière, dans nos opérations



Éclaircie commerciale

- ▶ Intervention sylvicole qui vise l'éducation de jeunes peuplements.
- ▶ Traitement d'avenir et opportunité à saisir pour le groupe AGIR. Diversification dans l'offre de services (forêt publique et privée)
- ▶ Projet ayant permis l'investissement dans un équipement de récolte dédié à ce traitement en 2024

Retombées dans le milieu



Montant total investi pour la période 2018-2023 : **2 871 189 \$**

- ▶ Nombre de projets locaux soutenus : **plus de 306**



Retombées dans le milieu

Voir notre site web pour consulter nos bilans des retombées:
www.groupeagir.com

- ▶ Retombées majeures pour des municipalités de petite taille avec des moyens financiers restreints
- ▶ Un réel levier de développement par et pour les communautés (du bas vers le haut)
- ▶ Les retombées de la forêt sont directes pour l'ensemble des communautés forestières
- ▶ Grâce au modèle d'AGIR, pas uniquement les villes avec des scieries qui bénéficient des retombées financières en lien avec la forêt!

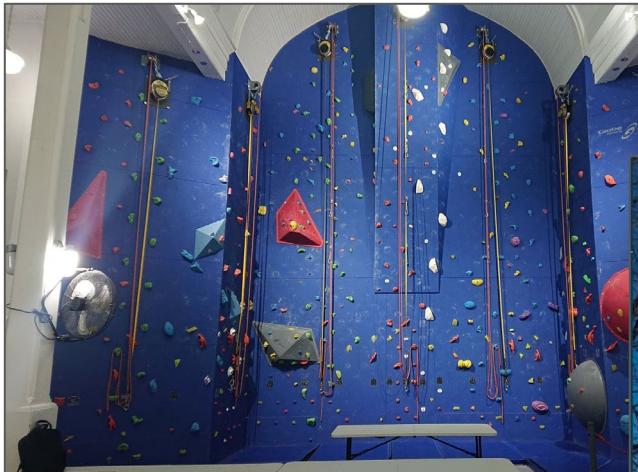


Retombées dans le milieu (quelques exemples)



Retombées dans le milieu (quelques exemples)

- ▶ Saint-Stanislas - Haut Clocher (ancienne église) - centre multifonctionnel



COURS INTÉRIEURS



COURS EXTÉRIEURS



ACTIVITÉ DE BUREAU



ESPACE DE
PRÉSENTATION
MULTIMÉDIA



RESTAURANT AU
CLOCHE



CENTRE DE
CONDITIONNEMENT
PHYSIQUE

Retombées dans le milieu (quelques exemples)

- ▶ Association de développement de Saint-Eugène (ADS) - Crédit d'un parc
- ▶ Société de développement de Ste-Jeanne-d'Arc - Crédit d'un skatepark



Retombées dans le milieu (quelques exemples)

- ▶ Comité forêt environnement de St-Thomas-Didyme - Création d'une garderie
- ▶ Comité forêt habitée St-Edmond-les-Plaines - Sentier d'hébertisme



AGIR, un modèle inspirant pour le futur!



Modernisation du régime forestier

Le modèle partenariat AGIR comme composante de la réflexion sur la modernisation du régime.

- Simple, souple et agile
- Participation citoyenne
- Retombées concrètes pour les régions

Reconnaissance nationale

AGIR a reçu le Prix du partenariat FPAC 2025 pour son travail de collaboration avec les communautés forestières, qui comprend le développement de projets communautaires et le soutien des services locaux.

FPAC est l'Association des produits forestiers du Canada, qui représente les producteurs de bois, de pâte et de papier du pays.

Le partenariat a été reconnu par la FPAC pour sa collaboration exceptionnelle et son leadership dans le soutien du secteur forestier canadien ainsi que les personnes et les collectivités qu'il dessert.





Merci!
Pour communiquer avec nous:
Michel Bouchard, directeur général
581-719-1212 p.221
mbouchard@groupeagir.com